

CAISSE DES ECOLES

Publié le : COMITE DU : 9 février 2023
Présents : 14 DELIBERATION N° : 24/2023
Représentés : 0
Absents : 4 DGA DE SECTEUR : NATHALIE COLUCCI
Pour : 14 SERVICE : Caisse des Ecoles
Contre : 0
Abstention : 0 AFFAIRE SUIVIE PAR : Amélie Toret

DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIAL – FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES

LE COMITE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation,

VU les statuts de la Caisse des Ecoles,

CONSIDERANT que la volonté municipale est de développer des actions de formations, d'apprentissage et d'orientation en direction des jeunes et des familles situées en quartiers prioritaires,

CONSIDERANT que différents partenaires et services municipaux sont partie prenante dans les actions à mener,

CONSIDERANT que la Caisse d'Allocation Familiale de l'Essonne par le biais de sa politique est susceptible de soutenir l'action en direction « *des publics vulnérables* ».

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

DE DEPOSER une demande de subvention d'un montant de 7520 € sur la plateforme « ELAN » afin de mettre en place une action d'accompagnement des enfants et de leurs familles, action intitulée : « ACTIONS PARENTALITÉS ».

DE SIGNER tout acte dont l'objet est de définir les modalités de partenariat sur ce projet « ACTIONS PARENTALITÉS », afin de contribuer au rayonnement et à la pérennisation de cette action.

D'AUTORISER le Président de la Caisse des Écoles à solliciter et à encaisser les financements de cette demande de subvention.

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Genève-des-Bois



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

SÉANCE DU JEUDI 09 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 19 janvier 2023, se sont réunis à la Maison des Services Publics, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Etaient présents :

Présents : M Philippe ROGER, M Marc LE MEUR, Mme Karla AREL, Mme Mélanie SCHLATTER, Mme Brigitte JAUNET, M Adrien PIERSON, Mme Cédrice FERREIRA, Mme Jocelyne LENHART, Mme Stéphanie GONCALVES, M Dimitri GORGE BERNAT, Mme Fabienne GUYOT, Mme Amandine JAULMES, Mme Eugénia-Mihaela GUENOUNOU, M Emmanuel CUADRADO, Mme Sonia KADDOUR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice de la Caisse des Ecoles et peuvent valablement délibérer.

Etaient excusés :

M PETITTA, Président
M LUNDA, Jeunesse et Citoyenneté
M NEZZAR, Inspection Académique
Mme KADDOUR, Déléguée du Préfet

Etaient présentes également : M Benoit FEVRE Directeur de l'Éducation et Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance, Mme Ghislaine ROUSSEAU assistante administrative de la Caisse des Écoles.

Monsieur le Vice-président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte.

Nombre de membres

Composant le comité :	18
En exercice :	18
Présents :	14
Absents :	4
Représenté :	0